

Bilan de la concertation Elaboration du PLU

Annoncée dans le bulletin municipal de Décembre 2011, la procédure d'élaboration du PLU a été votée le 18 Octobre 2012 par une délibération du conseil municipal.

La commission d'urbanisme s'est réunie le 11 Avril 2013 pour étudier le diagnostic territorial présenté par le cabinet SOREPA. (document joint)
Ce diagnostic présentait un solde migratoire négatif qui montre un essoufflement de l'attractivité de la commune, un vieillissement de la population même si elle reste une commune jeune, et une baisse régulière de la taille moyenne des ménages.

Bouffémont est une commune à la vocation résidentielle avec une prépondérance de logements individuels (70%) et en particulier de grands logements. Elle répond aux objectifs de la loi SRU quant au nombre de logements sociaux (30 %).

La seule zone urbanisable retenue par le SDRIF et le SCOT est située sur la zone du Tumultu sur une superficie de 4,5 hectares.

Une première information a été communiquée aux habitants par la publication du journal municipal « Les Nouvelles » de Mai 2013 avec un édito du Maire et un article précisant les définitions du SDRIF, du SCOT et du PLU. (document joint)

La commission d'urbanisme s'est réunie le 4 Juin 2014 pour examiner le PADD qui a été approuvé par délibération du conseil municipal du 11 Juin 2014.

Une réunion avec les Personnes Publiques Associées s'est déroulée le 19 Novembre 2014.

Les conseils syndicaux de copropriétés ont été consultés sur le devenir de leur territoire dans le cadre du PLU. Par mesure de précaution, ils nous ont demandé de ne pas permettre de nouvelles constructions sur l'emprise de leurs propriétés, ces dispositions ont été refusées par les services de l'état qui interdit de geler les constructions autour des gares.

3 réunions publiques distinctes se sont déroulées pour préciser les intentions du PLU.

Le Jeudi 30 Octobre 2014 sur les logements collectifs

Le Mercredi 5 Novembre 2014 sur les copropriétés.

Le Jeudi 12 Novembre 2014 sur l'habitat individuel.

A chaque réunion le cabinet SOREPA a présenté le rapport de présentation et le projet d'aménagement et de développement durable.

Ces réunions publiques ont rassemblé une cinquantaine de personnes à chaque réunion.

Ce bilan de concertation et le projet de Plan Local d'Urbanisme sera présenté au conseil municipal du 12 Février 2015 pour approbation et arrêté.